



Genève, le 20 novembre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Lancement de l'édition 2026 du concours cantonal du développement durable

Le canton de Genève lance aujourd'hui l'appel à candidatures pour la 25e édition du concours cantonal du développement durable. Cette édition marque 25 ans de promotion et de valorisation de projets et d'initiatives exemplaires en matière de durabilité à Genève et dans sa région. Le délai pour la remise des dossiers est fixé au 17 février 2026.

Le concours vise à soutenir, encourager et faire connaître les projets et les réalisations exemplaires portés par la société civile. Il constitue un outil central de la mise en œuvre de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable. Le conseil du développement durable assumera la fonction de jury, tandis qu'un représentant du Conseil d'Etat remettra les récompenses lors de la cérémonie officielle qui se tiendra au printemps 2026.

Le concours comporte trois catégories de récompenses:

- **la Bourse** contribue à la concrétisation d'un projet porté par un acteur privé ou associatif. Elle est dotée d'un montant maximal de 30 000 francs;
- **le Prix** récompense une réalisation mise en œuvre par des acteurs privés ou associatifs doté d'un montant maximal de 10 000 francs;
- **la Distinction** (sans dotation financière) met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Le concours est ouvert à toute personne, entreprise, entité ou groupement issu des secteurs privés, associatifs, publics et parapublics, domiciliés ou exerçant une activité à Genève ou dans sa région (district de Nyon, Ain, Haute-Savoie).

Les formulaires et conditions d'inscription, ainsi que de nombreuses informations sur les éditions précédentes, se trouvent à l'adresse www.ge.ch/c/concoursdd.

Pour tout complément d'information: M. Rémy Zinder, directeur de la direction de la durabilité et du climat, DT, T. +41 22 388 19 40, remy.zinder@etat.ge.ch